



ECHO DE LA F.F.S.B.

FEDERATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE asbl

Rue Van Eyck, 11A/4 à 1050 BRUXELLES

TEL. 02/644.69.01 - FAX. 02/644.68.44 - E-MAIL infos@ffsb.be - SITE www.ffsb.be

OCTOBRE 2003

La langue des signes reconnue

Le 21 octobre 2003 est une date mémorable qui fera désormais partie de l'Histoire des Sourds en Communauté française de Belgique.

Le parlement de la Communauté française a approuvé à l'unanimité le décret de la reconnaissance de la langue des signes présenté par la Ministre Nicole MARECHAL.

Ce fut un moment très émouvant pour tout le public présent.

Nous remercions particulièrement les Ministres Nicole MARECHAL, Thierry DETIENNE, Willem DRAPS et l'ensemble des parlementaires de la Communauté française qui ont soutenu sans réserve ce dossier.

Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui se sont battus aux côtés de la FFSB.

La Fédération Francophone des Sourds de Belgique est très heureuse de vous annoncer qu'elle organisera, à cette occasion, une grande fête.

Vous aurez plus d'informations très bientôt.

FFSB

VOUS DESIREZ AIDER LA F.F.S.B. ?

COMPTE BANCAIRE : 310-0266448-75

Exonération fiscale pour tout don à partir de 30 €

Editeur responsable : Martine FRAITURE